



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

Nouakchott le: انواكشوط في:

Numéro: الرقم:

**PROCES VERBAL
N° 66/CNCMP/2023
DU 01/08/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 01/08/2023 à 11h 30min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1°/- **Examen du PPM actualisé du Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000218 du 27/07/2023/CPMP/MHA reçue le 28/07/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

[Handwritten signatures in blue ink]

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au marché n°10/202 relatif aux prestations des études géophysiques, le suivi et le contrôle des travaux de forages da 5 localités, portant sur des prestation supplémentaire, **Réf : lettre n°151/CPMP/TAAZOUR reçue le 31/07/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit avenant, sous réserve d'insérer le délai de la prestation dans le corps de l'avenant.

2°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au marché n°11/202 relatif aux prestations des études géophysiques, le suivi et le contrôle des travaux de forages da 4 localités portant sur des prestations supplémentaires, **Réf : lettre n°151/CPMP/TAAZOUR reçue le 31/07/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit avenant, sous réserve d'insérer le délai de la prestation dans le corps de l'avenant.

3°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au marché n°07/202 relatif aux prestations des études géophysiques, le suivi et le contrôle des travaux de forages da 5 localités, portant sur des prestations supplémentaire **Réf : lettre n°151/CPMP/TAAZOUR reçue le 31/07/2023.**

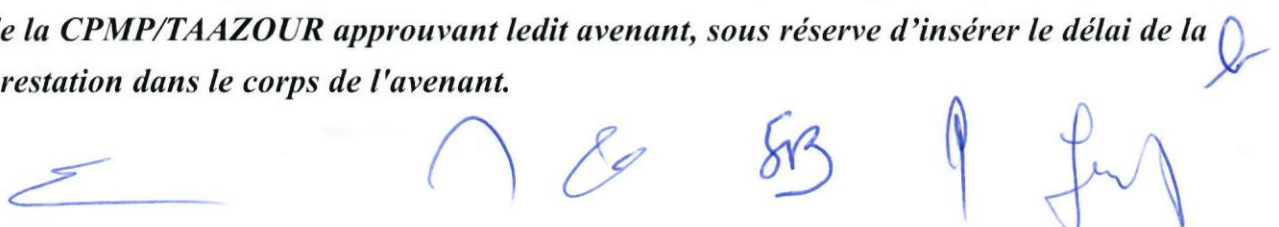
Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit avenant, sous réserve d'insérer le délai de la prestation dans le corps de l'avenant.

4°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au marché n°08/202 relatif aux prestations des études géophysiques, le suivi et le contrôle des travaux de forages da 5 localités, portant sur prestations supplémentaire , **Réf : lettre n°0151/CPMP/TAAZOUR reçu le 31/07/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit avenant, sous réserve d'insérer le délai de la prestation dans le corps de l'avenant.



Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transpor
(CPMP/MET)

1°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif aux travaux de programme complémentaire des voiries à Nouakchott - 2023. **Réf : lettre N°0146/CPMP/MET, reçue le 2 Juillet 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants

- *Les frais d'installation de l'entreprise doivent être négociés;*
- *L'absence de la liste du personnels clé (CVs et diplômes doivent être insérés) ;*
- *L'absence de la liste du matériel ;*
- *L'absence des plans ;*
- *L'absence d'un planning des travaux ;*
- *La garantie de bonne exécution doit être fournie avant la signature.*

CPMP/STP (CPMP/STP)

1°/- **Examen du PPM** actualisé de la STP au titre de l'année 2023, **Réf : lettre sans numéro du 31/07/2023/CPMP/STP reçue le 01/07/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/STP approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire
(CPMP/CSA)





1°/- **Examen** du désistement de l'attributaire FNT relatif au Transport de 6000 tonnes de l'urée et 50 000 litres des herbicides; **Réf. lettre n°83/CPMP/CSA/P reçue le 31 juillet 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'approuve pas ce dossier pour les motifs suivants:

- *Fournir les statuts, les registres de commerce et la liste des personnes dirigeantes des trois entreprises candidats à ce dossier de consultation simplifiée,*
- *les soumissions pour consultations simplifiées n'étant pas garanties ne peuvent faire l'objet de désistement.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (CPMP/MPME)

1°/- **Examen du PPM** actualisé de la Direction de l'Électricité et de la Maîtrise de l'Énergie (DEM) au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 00000079 du 31/07/2023/CPMP/MPME reçue le 31/07/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

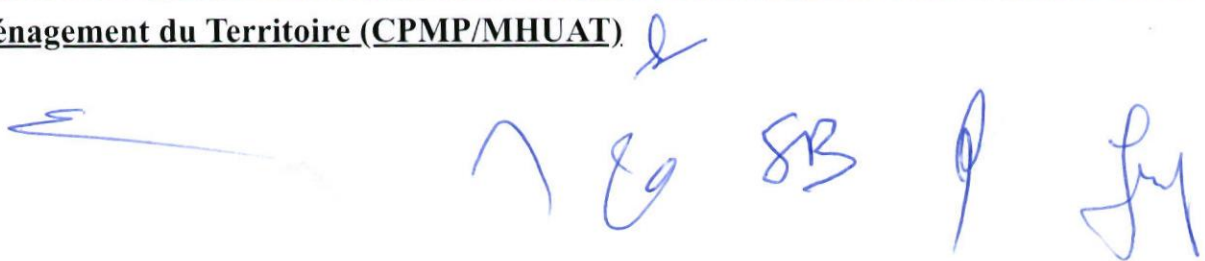
Centre National de cardiologie (CPMP/CNC)

1°/- **Examen** de décision rendant infructueux relatif au lot 1 du DAO pour la Fourniture des réactifs et consommables de machines de laboratoire en deux lots distincts; **Réf. lettre n°182/CPMP/MS/P reçue le 31 juillet 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection à la décision de la CPMP/CNC rendant ce dossier infructueux.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)



1°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour le suivi du programme de construction de trois hôpitaux de Type H1 à Aleg, Aioun et Tidjikja (lot 1, 2 et 3). **Réf : lettre N°207/CPMP/MHUAT, reçue le 31 Juillet 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT, approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec l'Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets (ANESP) pour un montant de 14 173 430 MRU TTC avec un délai d'exécution de 20 mois.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Meh', is written below the official stamp.

A handwritten signature in blue ink is written below the list of signatories.